Dossier suivi par :
Direction des Ressources Humaines
Voreppe, le 18 mars 2024

Comité Social Territorial du 14 mars 2024

Communication des avis

1. Réorganisation du CCAS

   Avis des représentants du personnel : avis favorable

   Avis des représentants des élus : avis favorable

2. Modification du tableau des effectifs (délibération)

   Avis des représentants du personnel : avis favorable

   Avis des représentants des élus : avis favorable

3. Augmentation des participations employeur à la Garantie maintien de salaire et à la mutuelle (délibérations)

   Avis des représentants du personnel : avis favorable

   Avis des représentants des élus : avis favorable

4. Prime « renfort temporaire » (« intérim et remplacement »)

   Avis des représentants du personnel : avis favorable

   Avis des représentants des élus : avis favorable

5. Prime « PEPA » (délibération)

   Avis des représentants du personnel : avis favorable

   Avis des représentants des élus : avis favorable

6. Divers

- Protection sociale complémentaire – Prévoyance – Mandat au CDG38 (délibération) – Voté avec le point 3

  Avis des représentants du personnel : avis favorable

  Avis des représentants des élus : avis favorable

Hôtel de Ville
1 place Charles de Gaulle
CS 40147
38341 Voreppe cedex

Tél 04 76 50 47 47
Fax 04 76 50 47 48

voreppe@ville-voreppe.fr
https://www.voreppe.fr
@voreppe
@VoreppeOfficiel